

BUDGET PRIMITIF 2023

CE QU'IL FAUT RETENIR EN CHIFFRES

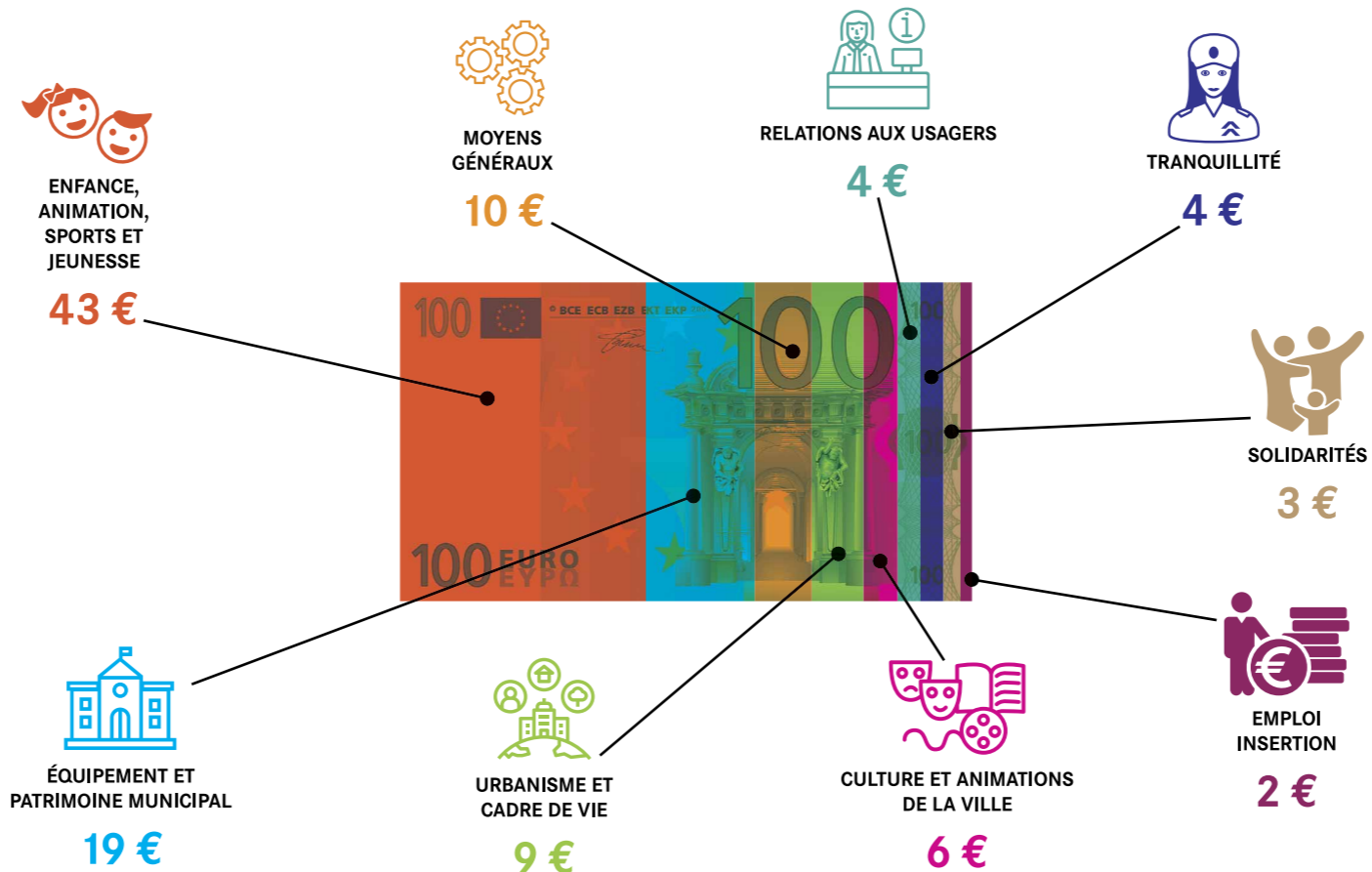
1,5 million d'€
EXCÉDENT EN 2022 ET RÉINJECTÉ EN 2023 :

471 175 € en fonctionnement + **1,1 million d'€** en investissement

6,9 millions d'€ prévus en fonctionnement
4 198 410,30 € prévus en investissement

0% d'augmentation des taux de fiscalité 2023 compte tenu du contexte d'inflation qui impacte la population et vu l'augmentation des bases d'imposition par le gouvernement.

Répartition du budg et pour 100 € dépensés



INVESTISSEMENT 2023 : DES DÉPENSES AU SERVICE DE L'AVENIR DE GENAY



Priorité 1 - pour l'enfance et la jeunesse

- 800 000 € : Investissement pour l'évolution des équipements scolaires au regard de l'augmentation des effectifs projetés : agrandissement du restaurant scolaire, création d'un self-service pour les classes élémentaires, végétalisation des cours d'école, rénovation énergétique des bâtiments.
- Maintien des capacités d'investissement pour répondre aux besoins (mobilier, système d'alarme).



Priorité 2 - l'environnement et la transition énergétique

- Une assistance à maîtrise d'ouvrage pour accompagner la Ville dans l'élaboration de son Contrat de Performance (CPE).
- Remplacement systématique des luminaires en LED.
- Acquisition de véhicules électriques pour les services en cas de remplacement (ex : espaces verts pour 2023).



Priorité 3 - le cadre de vie

- 200 000 € : projet de réaménagement du Parc de Rancé en concertation avec les habitants.
- 125 000 € : Abondement aux enveloppes métropolitaines dédiées aux aménagements de voirie sur Genay.
- 70 000 € : Réaménagement du cimetière avec agrandissement et embellissement.



Priorité 4 - la sécurité

- 40 000 € : poursuite du déploiement du dispositif de vidéo protection.
- Renouvellement des équipements de qualité pour la Police Municipale
- 40 000 € : remplacement du véhicule actuel.



Priorité 5 - l'attractivité

- 220 000 € : finalisation des travaux de réaménagement et de modernisation de l'accueil de la mairie.
- 50 000 € : réaménagement du local commercial (local vidéo CLUB) acquis en 2022 pour mise en location à un porteur de projet.
- Veille sur les opportunités foncières.



Priorité 6 - les associations, la culture le patrimoine et le sport

- 200 000 € : ouverture au public des terrains de la phase 2 du Parc Arthur Roche.
- 60 000 € : Aménagements aux abords de l'Espace Henri Vicard.
- Acquisitions de matériel sportif.
- Nouveaux praticables pour les festivités.
- Réaménagement de la médiathèque avec la création d'une ludothèque.

PAROLE AUX ÉLUS



Sandra Laurent,

« Les associations subissent aussi fortement les effets de l'inflation dans leur pratique quotidienne, c'est pourquoi la Ville de Genay a souhaité maintenir son niveau d'aides en mettant l'accent

sur les acteurs les plus en difficultés tels que les "Resto du cœur" et bien d'autres associations ganathaines fragilisées. »

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

131 442 € : pour les associations (CM du 16/03/2023) répartis en 6 catégories.

- 40 260 € : pour les associations sportives ganathaines.
- 42 200 € : pour les associations culturelles & sociales.
- 20 650 € : pour les associations scolaires, de collège et lycée.
- 9 876 € : pour les associations caritatives
- 1 110 € : pour les organismes de formation
- 17 356 € : pour les associations de prévention (mission locale, CIDFF...)

SOLIDARITÉS

2 000 € : tel est le montant de l'aide exceptionnelle versée à la Protection civile pour les victimes du séisme du 6 février 2023 en Turquie et en Syrie.

